

Saint-Ambroix, le 17 février 2026

120 route d'Uzès prolongée
30500 Saint-Ambroix
04 66 83 77 87
-
info@ceze-cevennes.fr
www.ceze-cevennes.fr

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MARDI 24 FEVRIER 2026 à 18 HEURES
120 ROUTE D'UZES PROLONGEE
30500 SAINT-AMBROIX

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

- SCOT
- Autorisation pour passage de réseaux enterrés (télécommunications) sur parcelle B440 sollicitée par la commune de St Victor de Malcap

FINANCES

- Présentation des CFU 2025 et projet d'affectation du résultat
- DOB 2026
- Attributions de Compensation provisoires 2026

ENVIRONNEMENT-DECHETS

- Marchés déchets – autorisation de signature du Président suite à la CAO

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Démarche sur la gestion du massif forestier
- Validation BP 2026 de l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal

MOBILITE-ESPACES DE PLEINE NATURE

- Convention pour sites d'escalade Rocher du stade à St Ambroix
- Convention pour sites d'escalade site d'Auzon à Allègre les Fumades
-

- Demande de subvention pour une étude AVP pour itinéraire cyclable en voie propre Espace Frizon-Collège de Bessèges
- Demande de subvention pour une étude de faisabilité itinéraire cyclable en voie verte et en itinéraire partagé Gammal-centre de St Ambroix
- Convention surveillance Gard Pleine Nature

DEVELOPPEMENT DURABLE - PISTES DFCI

- Demande de subventions pour mise aux normes équipements DFCI secteur Cévennes
- Demande de subventions mise aux normes équipements DFCI secteur Garrigue
- Demande de subvention AAP DFCI point d'eau
- Marchés pistes DFCI : avenants aux 2 lots du marché autorisé en 2025 de mise aux normes de pistes secteur Cévennes
- Révision des plans de massif du pin maritime Nord et Sud : signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage

DIVERS

- PICS (Plan InterCommunal de Sauvegarde)

INFORMATIONS

- Action « Ambassadeurs citoyens de demain » (collégiens St Ambroix)
- DGS de la Communauté de Communes

DECISIONS DU PRESIDENT

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, je vous remercie de contacter Madame BASTIDE Bérengère, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Olivier MARTIN
Président de la communauté
de communes De Cèze-Cévennes

Pièces Jointes :

Note de synthèse et annexes

